

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023 À 19:00 HEURES :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

PIERRE TÉTRAULT MAIRE

MESDAMES LES CONSEILLÈRES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRÉSENT(E)S :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
JULIEN BUSSIÈRES	siège 6		

MONSIEUR LE CONSEILLER

ABSENT :

DANY ST-AMANT siège 5

Sont également présents : M<sup>e</sup> Karine Boucher, directrice générale  
Monsieur Gerson Saenz, trésorier  
M<sup>e</sup> Julie Waite, greffière

### **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **Certificat de la greffière**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente :

- avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 14 décembre 2023, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi;
- avoir donné un avis public de cette séance et de son contenu le 5 décembre 2023, soit au moins huit (8) jours avant la tenue de celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

---

Me Julie Waite, Greffière

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La régularité de l'avis de convocation ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault, déclare celle-ci ouverte.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (conformément à la Loi, les questions lors de cette

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

séance ne peuvent porter que sur le budget 2024 ou le programme triennal des dépenses en immobilisations des exercices 2024, 2025 et 2026)

5. ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024
6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 449-23-12-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

### PRÉSENTATION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Au nom du Conseil municipal, monsieur le conseiller Julien Bussières, accompagné de monsieur le trésorier Gerson Saenz, présente les prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice municipal 2024 ainsi que le programme triennal de dépenses en immobilisations de la Ville pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

### 450-23-12-18 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Valcourt pour l'année financière 2024 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leur donner;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le budget municipal pour l'année 2024, tel que proposé, soit:

<b>BUDGET SOMMAIRE - ANNÉE 2024</b>		
	<i>Description</i>	<b>Budget 2024</b>
<b>REVENUS</b>		
	Taxes sur la valeur foncière	2 702 920 \$
	Taxes sur une autre base	1 093 400 \$
	Compensations tenant lieu de taxes	271 219 \$
	Transferts	96 078 \$
	Services rendus	763 776 \$
	Imposition de droits	68 900 \$
	Amendes et pénalités	12 000 \$
	Intérêts	42 990 \$
	Autres revenus	155 978 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>5 207 260 \$</b>

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

<b>CHARGES</b>		
	Administration générale (greffe, trésorerie)	1 112 459 \$
	Sécurité publique	476 342 \$
	Transport	489 062 \$
	Hygiène du milieu	1 168 917 \$
	Santé et bien-être	99 384 \$
	Aménagement, urbanisme et développement	400 820 \$
	Loisirs et culture	806 878 \$
	Frais de financement	356 947 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 910 809 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>		<b>296 451 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		<b>-</b>
	Financement	(488 944) \$
	Activités d'investissement	(113 500) \$
	<b>Total</b>	<b>(602 444 \$)</b>
<b>Montant des excédents affectés versés au budget</b>		
1	Service administratif	83 750 \$
2	Matières résiduelles	16 100 \$
5	Restructuration administration	68 400 \$
6	Indemnités des élus	- \$
7	Élections	- \$
8	Valcourt 2030 - Promotion	60 000 \$
10	Excédent affecté nouveau développement	- \$
11	Exercice précédent	118 102 \$
12	Sécurité civile	- \$
13	Parc et terrain de jeux	- \$
14	Surplus affecté - épuration des eaux	- \$
	<b>Total</b>	<b>346 352 \$</b>
<b>Excédent non affecté</b>		<b>- \$</b>
<b>Remboursement au fond de roulement et autres fonds réservés</b>		<b>(10 360) \$</b>
<b>Montant à pourvoir dans le futur</b>		<b>0 \$</b>
<b>Marge de manœuvre budgétaire</b>		<b>(30 000) \$</b>
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>		<b>(296 451 \$)</b>
<b>Excédent de l'exercice estimé 2024</b>		<b>(0 \$)</b>

QUE le budget municipal soit distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

### 451-23-12-18 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Valcourt pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville, prévoyant des investissements de 4 297 821 \$ pour l'exercice 2024, 6 855 453 \$ pour l'exercice 2025 et 6 947 242 \$ pour l'exercice 2026;

QUE le programme triennal d'immobilisations soit distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

### 452-23-12-18 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit et est levée;

La séance est levée à 19h23.

ADOPTÉE

---

Pierre Tétrault, Maire

---

M<sup>e</sup> Julie Waite, Greffière